

■ **Auberge de la Couronne Sàrl**, à Haut-Intyamon, CH-217-3533462-0, exploitation d'établissements publics tels que cafés, etc. (FOSC du 17.11.2005, p. 5). Statuts modifiés le 19.05.2009. Communication aux associés: par n'importe quel moyen de transmission écrit. Jaquet Jocelyne n'est plus associée par suite de cession de la part de CHF 1'000.— à Milleret Marie-Laure, associée inscrite, dont la part de CHF 7'000.— passe à CHF 8'000.—. Milleret Philippe, associé inscrit, cède une partie de sa part de CHF 12'000.—, soit CHF 2'000.— à Milleret Marie-Laure, associée inscrite, dont la part de CHF 8'000.— passe à CHF 10'000.—. Division de la part de CHF 10'000.— l'associé Milleret Philippe en 100 parts de CHF 100.—. Division de la part de CHF 10'000.— de l'associée Milleret Marie-Laure en 100 parts de CHF 100.—. Jaquet Jocelyne n'est plus gérante, sa signature est radiée. L'associé Milleret Philippe est nommé gérant président, avec signature collective à deux. Selon déclaration du 19.05.2009, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint. Registre journalier no 2892 du 12.06.2009 (05076102 / CH-217.3.533.462-0)